



Passport for goods

CHINE : note aux utilisateurs de CARNETS ATA



Depuis le 9 janvier 2019, la CHINE accepte désormais les 3 principaux usages sous carnet ATA :

- Foires Expositions (**depuis 1998**)
- Matériel professionnel (**nouveau**)
- Echantillons commerciaux (**nouveau**)

La simple présentation de votre carnet ATA aux douanes chinoises ne suffit pas

Enregistrement obligatoire dans la base de données des douanes chinoises

Les autorités douanières chinoises procèdent désormais à un contrôle électronique des Carnets ATA. Ainsi tous les éléments liés à un Carnet ATA sont enregistrés dans la base de données des douanes chinoises, cette transmission est opérée par CCPIT/CCOIC notre homologue chinois, selon les modalités suivantes :

Marchandises transportées en fret

Le transitaire doit se rapprocher de CCPIT/CCOIC afin qu'une **pré-déclaration électronique obligatoire** soit effectuée avant la présentation des marchandises en frontière chinoise ; ce qui suppose nécessairement quelque anticipation.

Marchandises en bagages accompagnés

Les Carnets ATA peuvent être présentés aux douanes chinoises directement le jour de l'arrivée en frontière ; obligation étant faite au détenteur du carnet de se rapprocher, dans les 3 jours ouvrés suivants, de CCPIT/CCOIC afin que la **déclaration électronique obligatoire** soit opérée.

Coordonnées des bureaux CCPIT à contacter selon le point d'entrée des marchandises

Pékin atachina@ccpit.org

Siège CCPIT: 3rd floor, CCOIC Building, No. 2 Huapichang Hutong, Xicheng District, Beijing / (86 10) 82217076/38

Aéroport international T2: ATA office, on the 2nd floor, near international departures door / (86 10) 64595422

Aéroport international T3: Joint office with China Customs, on the 2nd floor, near international arrivals door / (86 10) 64530430

Shanghai zhujianmin@cpitsh.org

1st floor, JinLing Mansion, No. 28 west JingLing Road, Luwan District, Shanghai / (86 21) 63846628

Shenzhen szata@ccpitsz.org.cn

Level 39, West Building, Great China International Trade Square, No. 1 Fuhuayuan Road, Futian District, Shenzhen / (86 755) 88100025/6/7

Guangzhou atationjin@sina.com

Bureau 1: 1st floor, OCTIC Centre, No. 450, Huanshidonglu, Guangzhou / (86 20) 87617497

Bureau 2: Room 2315, 23th floor, South Tower, World Trade Center, Huanshi East Road, Guangzhou / (86 20) 87318539

Autres atachina@ccpit.org

Recommandations

Lettre d'invitation ou autre attestation officielle

Pour permettre le contrôle par les douanes chinoises de l'utilisation qui sera faite des marchandises, il est recommandé aux exportateurs de se munir d'une lettre d'invitation ou de toute autre attestation / autorisation émanant de l'organisateur de l'évènement / du donneur d'ordre chinois / d'une administration chinoise compétente.

Descriptif des marchandises imprécis

Les descriptifs repris à la liste générale des marchandises doivent être suffisamment clairs et explicites, afin que les douaniers puissent procéder à leurs contrôles aisément. Les listes imprécises ou manuscrites seront rejetées.

Réexportation des marchandises retardée

Toute demande d'extension de validité d'une opération d'importation temporaire doit être formulée 30 jours avant la date initialement prévue pour la réexportation. À défaut, les autorités douanières chinoises appliqueraient des pénalités.

Véhicules soumis à licence d'importation

Les véhicules importés temporairement en Chine sous couvert d'un Carnet ATA doivent être réexportés après les expositions, foires ou salons, sauf à obtenir une licence d'importation délivrée par le Ministère du Commerce.

